

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 3 AVRIL 2017 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 21 mars 2017 - 19H00 - Approuvé à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour*
- *Désignation du secrétaire de séance : Jean-Louis BOQUIS*

**1. Taux d'imposition 2017**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2016.

Taxe d'Habitation : 7,95% pour un produit fiscal attendu de 314 741 €

Taxe Foncier Bâti : 18,98% pour un produit fiscal attendu de 563 516 €

Taxe Foncier Non Bâti : 35,74% pour un produit fiscal attendu de 15 297 €

Produit fiscal attendu global : 893 554 €

Pour information les taux moyens du Département de Vaucluse sont les suivants :

TH 23,35%

TFB 22,96%

TFNB 55,89%

*Adopté à l'unanimité*

**2. Budget primitif VILLE 2017**

*Rapporteur : Véronique DEGABRIEL*

Approbation du Budget Primitif VILLE 2017

Section de fonctionnement : 1 833 862 €

Section d'Investissement : 778 600 €

*Adopté par 15 voix pour et 3 abstentions*

**3. Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2017**

*Rapporteur : Véronique DEGABRIEL*

Approbation du Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2017

Section de fonctionnement : 340 824 704 €

Section d'Investissement : 196 524,26 €

*Adopté par 14 voix pour et 4 abstentions*

**4. Demande de subvention - DETR 2017**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Dans le cadre du programme d'aménagement des abords de la salle des fêtes, le Maire propose de solliciter auprès de l'Etat la subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017 à hauteur de 35% du coût HT.

*Adopté par 14 voix pour, 2 contre et 2 abstentions*

**5. Modification simplifiée PLU - Levée partielle Emplacement Réserve N°25**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'ancienne cave de Coustellet en halle commerciale, le Maire proposera de lever partiellement l'Emplacement Réserve N°25 au PLU (zone Nord du projet destiné à recevoir, un aménagement piétonnier et paysager), qui avait été prévu en vue d'une création de parking. En compensation le porteur du projet s'engage à laisser le parking Sud créé à la disposition de tout public.

La levée de l'ER est possible selon la procédure de modification simplifiée du PLU : consultation des Personnes Publiques Associées, mise à disposition du dossier au public et nouvelle délibération à l'issue de la procédure.

*Adopté à l'unanimité*

**6. Indemnité Maire & Adjointes - Revalorisation**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Suite à une modification de la valeur du point et de l'indice brut terminal au 1<sup>er</sup> février 2017, sur lesquels sont fixées les indemnités des élus, il est nécessaire de délibérer à

nouveau afin de faire référence à l'indice brut terminal par application d'un pourcentage défini en fonction de la strate démographique de la Commune.

*Adopté par 15 voix pour, 1 contre et 2 abstentions*

**7. Questions diverses**

- Question de Mme Sylvana MACAIGNE : Point sur la diminution des dotations de l'Etat pour notre Commune ; réponse : - 33 600 € en 2015, - 30 110 € en 2016, non connue pour 2017.
- Question de Monsieur Jean-Charles ARLIAUD : quel est le taux d'endettement de notre Commune pour 2016 ? Réponse : non communiqué par les services de l'Etat
- Question de Mme Martine CAMOIN : procédure en cours contre la propriété .FOCKENS, suite au jugement du Tribunal Correctionnel ; réponse : condamnation à démolition et remis en état d'origine sous astreinte de 50 €/jour. (transmission verbale du greffier dans l'attente du document officiel).
- Question de M. André MONTAUBAN : A propos du projet de la déviation de Coustellet, où en est-on des expropriations et indemnisations ; réponse : concerne le Conseil départemental de Vaucluse (réponses fournies dans les courriers transmis avec la question).

*Le Maire lève la séance à 20H20*

Maubec, le 3 avril 2017



Le Maire,

Frédéric MASSIP